

L'EREA d'Eysines en danger !



L'EREA d'Eysines est un établissement spécialisé qui scolarise depuis 50 ans (sous différentes formes) des jeunes en situation de handicap. Il n'a cessé d'évoluer et de s'adapter en fonction des réformes et des publics accueillis. La particularité de notre établissement est de travailler le parcours des élèves sur l'ensemble de leur scolarité (du primaire au lycée) avec les familles et avec l'Institut d'Éducation Motrice (IEM d'Eysines).

Pourtant cette année, l'anniversaire de l'établissement a un goût amer. Une nouvelle circulaire sur les EREA (2017) et un audit sur l'établissement en 2018 ont amené l'administration à décider d'un projet de restructuration.

L'EREA d'Eysines doit « rentrer dans les clous ! ».

A l'heure où l'inclusion est sur toutes les lèvres, il n'est plus possible pour notre administration qu'un tel établissement continue d'exister. Sans concertation préalable, nous apprenons peu à peu le démantèlement programmé de notre établissement :

- externalisation du primaire qui passerait sous la direction de l'IEM. (Unité d'enseignement = Inclusion ?) Systématisation de l'orientation dans l'ordinaire sans consultation des équipes.
- suppression dès 2020 de la classe de 6ème et progressivement du collège.
- suppression des classes adaptées qui permettaient jusqu'à présent l'accueil d'élèves polyhandicapés avec des objectifs de scolarité très spécifiques. Fin de la scolarisation pour la plupart de ces élèves de plus de 16 ans. (Quelles alternatives l'administration propose-t-elle à ces jeunes et leurs familles ?)

Bien sûr ce n'est que le début d'une restructuration plus profonde. Aujourd'hui les enseignants, les AESH et les parents d'élèves sont inquiets sur l'avenir de l'établissement et sur l'avenir des jeunes qu'il accueille. Personne ne peut être aujourd'hui contre l'inclusion mais elle ne peut se faire à marche forcée, sans moyens, sans discussions, et en laissant de côté ceux qui ne pourront pas « rentrer dans les cases » .

- NON, l'EREA d'Eysines n'est pas un établissement « ségrégationniste ».
- NON, nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des difficultés de la société à accepter le handicap.
- OUI, notre établissement a toute légitimité à continuer d'exister AVEC ses spécificités.

**Vendredi 17 janvier,
les personnels seront reçus en audience par
le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.**

Lors de cette audience nous demanderons :

- la **suspension de tout projet de restructuration**,
- la mise en place d'une **réelle concertation avec les acteurs concernés** (les élèves et leurs familles, les personnels de l'établissement, l'Institut d'Éducation Motrice, l'Agence Régionale de Santé).

**Afin de faire entendre nos revendications,
nous appelons à un rassemblement Vendredi 17 janvier devant
la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale,
30 cours de Luze à Bordeaux dès 8h15.**